Journée d'étude interdisciplinaire
L'irruption.
L'entrée des femmes dans les parlements : perceptions et appropriation des modes d'action politique (XX^e^-XXI^e^ siècles).
18 octobre 2019, Université Le Havre Normandie

Le 19 février 1919, des élues féminines siègent pour la première fois au parlement national allemand. La députée sociale-démocrate Marie Juchacz a l'honneur d'être la première femme à prononcer une allocution dans ses murs. Non sans humour, elle ouvre son discours par les mots « Messieurs et Mesdames » (*Sehr geehrte Herren und Damen*), déclenchant par cette adresse inversée l'hilarité de l'assemblée.

À la fin de la Première Guerre mondiale et dans les années 1920, les femmes firent leur entrée au parlement dans plusieurs pays occidentaux – en Nouvelle-Zélande (où elles possédaient le droit de vote depuis 1893), aux États-Unis, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Irlande, aux Pays-Bas, dans les États scandinaves et baltes, ainsi qu'en URSS[1]. Suivit ensuite une deuxième vague d'entrée d'élues féminines au parlement dans l'après-Seconde Guerre mondiale et les années 1950 : en France, en Belgique, en Italie, dans la plupart des pays d'Amérique centrale et du Sud et d'Asie du Sud-Est. En Afrique et au Moyen-Orient, des femmes siégèrent généralement dans les parlements à partir des années 1950 et 1970. Bien qu'électrices et éligibles dans la quasi-totalité des États[2], les femmes sont toujours minoritaires dans les parlements, la moyenne mondiale de la part de femmes dans les assemblées nationales s'élevant à 24 %[3].

Quels que soient les pays ou les institutions concernés, l'entrée des femmes dans les assemblées reçut généralement un accueil mitigé. Elle donna notamment lieu à des réactions antiféministes de rejet. Certains élus masculins redoutaient que la présence de ces nouvelles arrivantes menace le bon fonctionnement du travail parlementaire. Le concept-même de politique se vit redéfini afin de continuer à en exclure les femmes (Scott : 1986). Un cordon sanitaire fut fréquemment établi autour de la « haute politique » ou « politique régalienne », cantonnant les élues aux domaines considérés comme féminins : droit familial, affaires sociales, santé (Lauterer : 2002).

À l'occasion du centenaire de la première vague d'entrée des femmes dans les parlements nationaux, cette journée d'étude propose d'examiner l'irruption des citoyennes dans les

[1] La Finlande fait à cet égard figure de pionnière en Europe ; des femmes y sont élues au parlement national dès 1907.
[2] À l'exception de l'Arabie Saoudite, où le droit de vote ne leur donne accès qu'aux élections municipales, et du Vatican, où elles sont exclues du vote.
[3] État de la situation au 1^er^ septembre 2018, cf. http://archive.ipu.org/wmn-f/world.htm (12/10/2018).

assemblées. Comment les femmes nouvellement élues s'approprièrent-elles ou redéfinirent-elles les modes d'action de la politique institutionnelle ? Comment furent-elles accueillies dans des organisations à l'origine exclusivement masculines et quel fut leur impact sur celles-ci ?

La journée d'étude adoptera une perspective diachronique et explorera une période allant du XX^{e} siècle à nos jours. Son aire géographique s'étendra à tous les pays où les femmes jouissent du droit de vote. Elle suivra une approche interdisciplinaire : études sur le genre, histoire, sociologie, anthropologie, sciences politiques, littérature, linguistique, philosophie, études culturelles.

Quatre thématiques structureront la journée d'étude :

Une journée particulière
Ce volet abordera la perception subjective et la réception médiatique de l'inauguration des parlements mixtes. Comment les élues féminines ont-elles vécu cette journée et leur première expérience parlementaire ? Que ressort-il de leurs mémoires et témoignages ? Comment les médias et le milieu politique réagirent-ils à cet événement ?

Se former au métier politique
Comment ces novices de la politique officielle, souvent activistes de longue date, se forment-elles au métier parlementaire dans un contexte de professionnalisation accrue de la politique ? Comment font-elles évoluer les pratiques politiques ?

Se faire entendre au parlement
Comment se déroule la prise de parole publique des députées ? Parviennent-elles à se faire entendre dans les assemblées ou doivent-elles affronter un auditoire hostile ? À quelle fréquence s'expriment-elles et mobilisent-elles la même langue et les mêmes moyens rhétoriques que leurs collègues masculins ?

Faire de la politique
Comment se déroule leur intégration dans des instances originellement masculines, composées en grande majorité d'hommes et obéissant à des codes de sociabilité virils ? Est-ce que des solidarités féminines s'expriment par-delà les clivages politiques ou la logique partisane l'emporte-t-elle ?

Modalités de soumission

Les propositions de communication (titre provisoire et descriptif en langue française ou anglaise d'une dizaine de lignes) sont à envoyer avant le 15 juin 2019 à Agathe Bernier-Monod et Annette Lensing
(agathe.bernier-monod@univ-lehavre.fr ; annette.lensing@unicaen.fr).

Comité scientifique
Agathe Bernier-Monod, Université Le Havre Normandie (GRIC)
Annette Lensing, Université de Caen Normandie (ERLIS)

Bibliographie

Achin, Catherine : *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*. Dalloz : Paris, 2005.

Cointet, Michèle : *Histoire des 16 : Les premières femmes parlementaires en France*. Fayard : Paris, 2017.

Lauterer, Heide-Marie : *Parlamentarierinnen in Deutschland, 1918/18-1949*. Helmer: Königstein/Taunus, 2002.

Scott, Joan W., Gender : A Useful Category of Historical Analysis. In: *The American Historical Review*, Vol. 91, No. 5 (Dec., 1986), pp. 1053-1075.

